

TALIA® VENTUS - RÉSISTANCE AU VENT

TALIA® VENTUS est l'unique clôture à lamelles certifiée anti-vent. Afin d'établir une offre de prix qui tienne compte des spécificités de chaque projet, un certain nombre d'informations sont à fournir au bureau d'études :

1. ZONE GÉOGRAPHIQUE

- Valle d'Aosta, Piemonte, Lombardia, Trentino, Veneto, Friuli (esclusa Provincia di Trieste)
- Emilia Romagna
- Toscane, Marche, Umbrie, Lazio, Abruzzes, Molise, Pouilles, Campanie, Basilicate, Calabre (à l'exception de la Province di Reggio Calabria)
- Sicile et Province de Reggio Calabria
- Sardegna (Zona Oriente della retta congiungente Capo Teulada con l'Isola di Maddalena)
- Sardaigne (Zona Occidente della retta congiungente Capo Teulada con l'Isola di Maddalena)
- Ligurie
- Provincie de Trieste
- Isole (con eccezione Sicilia e Sardegna) e mare aperto

2. HAUTEUR AU-DESSUS DU NIVEAU DE LA MER En mètres, max. 1500 m

3. HAUTEUR DE CLÔTURE DEMANDÉE TALIA® est disponible en différentes hauteurs comprises entre 1 mt et 2 mt env.

4. HAUTEUR DE LA BASE DE LA CLÔTURE*

*Indiquez la distance en mètres entre le sol et la base du panneau

5. DOMAINE D'APPLICATION

* En cas de doute, il est conseillé d'indiquer la condition la plus difficile en sélectionnant « Sans obstacle »

- Obstacles généraux (arbres, maisons, murs, etc.)
- Sans obstacles
- Zone forestière
- Zone industrielle
- Zone urbaine, avec bâtiments dont la hauteur est supérieure à 15 m
- Banlieue

6. DISTANCE PAR RAPPORT À LA MER / Océan En kilomètres



Télécharger le formulaire